

## TARIF au 1<sup>er</sup> novembre 2024

Agence de **VANNES**

**LIVRAISON DE REPAS**

Détail de facturation des formules	Tarif TTC
<b>Dîner</b> 4 éléments (voir détail) dît Menu <b>C</b>	11.40 €
<b>Déjeuner</b> 5 éléments (voir détail) dît Menu <b>A</b> ou <b>B</b>	15.07 €
<b>Déjeuner + Dîner</b> 9 éléments Menu <b>A</b> ou <b>B</b> + Menu <b>C</b>	24.49 €
Complément pain (1/4 de baguette)	+ 0.78 €
<i>Les suppléments pain sont pris en boulangerie artisanale du matin de la livraison</i>	

*L'assaisonnement : vinaigrette et mayonnaise, beurre sont fournis avec les hors d'œuvre.*

**Réduction couple** : -1.00 €/par repas sur la deuxième personne d'un couple

**Frais déplacement supplémentaire HORS VANNES – ZONE 2** : +2.00 €/par jour

- TVA : 10% sur la livraison ou 5.5% pour les PA.PH et 5.5 % sur la matière

### Signature et cachet de l'agence.

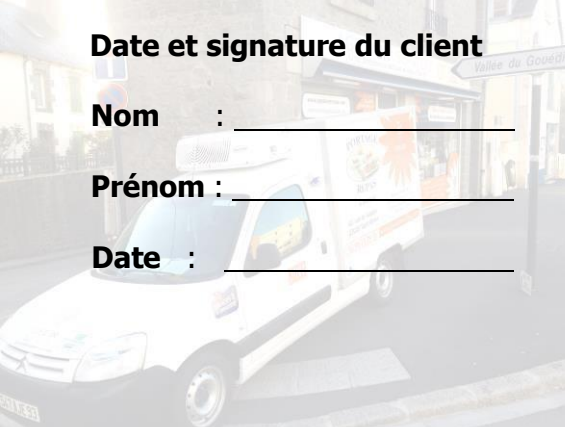
**AGE D'OR SERVICES**  
SARL S2P  
*Entreprise indépendante franchisée*  
**Renaud MAHÉVO**  
78 bis Avenue du 4 Août 1944  
56 000 - VANNES  
Tél : **02.97.47.55.30**  
**vannes@agedorservices.com**  
*Agrément qualité SAP414236315*  
SAAD sous Autorisation CD56

**Date et signature du client**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_





Les présentes conditions particulières ont pour objet de préciser les modalités spécifiques de la prestation de livraison de repas.

## **ORGANISATION DU SERVICE**

### **AGE D'OR SERVICES – VANNES et Communes Limitrophes**

#### **1. COMPOSITION D'UN REPAS**

Les menus sont réalisés par un traiteur et une diététicienne toujours dans un souci de qualité constante, d'équilibre et de variété alimentaires.

Chaque repas est constitué :

<b>2 Propositions Déjeuner A ou B – 5 éléments</b>	<b>Dîner C – 4 éléments</b>
➤ 1 entrée,	➤ 1 potage,
➤ 1 plat protidique (viande ou poisson),	➤ 1 plat protidique (viande ou poisson),
➤ 1 légume (vert ou féculent),	➤ 1 légume (vert ou féculent),
➤ 1 produit laitier (yaourt ou fromage)	➤ 1 dessert.
➤ 1 dessert.	

Le repas quotidien (9 ingrédients) est construit sur des besoins alimentaires normaux, Désignés dans les menus par menu **A** ou **B** pour le déjeuner et **C** pour le dîner

**Cependant** chacun est libre de diminuer ou augmenter la formule établie par la diététicienne suivant ses propres critères à travers les **compléments** (6 ou 7 ingrédients)

<b>MENU C (dîner)</b>	<b>MENU A ou B (déjeuner)</b>	<b>MENU A ou B + Complément</b>	<b>MENU A ou B + Complément Plat chaud</b>	<b>MENU A ou B + MENU C</b>
<b>4 Éléments</b>	<b>5 Éléments</b>	<b>6 Éléments</b>	<b>7 Éléments</b>	<b>9 Éléments</b>
Potage Plat de résistance Accompagnement Dessert	Entrée Plat de résistance Accompagnement Fromage Dessert	Entrée Plat de résistance Accompagnement Fromage Dessert ... Potage ou Laitage	Entrée Plat de résistance Accompagnement Fromage Dessert ... Potage Laitage Féculent Gourmand (300 g)	Entrée Plat de résistance Accompagnement Fromage Dessert ... Potage Plat de résistance Accompagnement Dessert

- **Le pain et la boisson ne sont pas fournis sauf demande particulière (voir tarif).**
- **Pour les régimes normaux :** deux variantes sont proposées chaque jour (5 composants) **A** ou **B**
- **Pour les régimes spéciaux :** Pauvre en sucre – en sel – confort intestinal – Hyperprotéiné – Hypocalorique, pauvres en graisses... et leurs déclinaisons mixés/moulinés **aucune variante n'est possible** c'est la déclinaison des menus **A** et **C**, ainsi que des **Compléments** exclusivement.



## 2. COMMANDE

- **Les repas** peuvent être pris du lundi au dimanche, ou seulement que pour quelques jours sur la semaine.
- **Le choix des repas** s'effectue 15 Jours à l'avance et les menus sont fournis 1 mois à l'avance.
- **Modification, rajout ou annulation** avant 10h pour effet 5 jours suivant, ainsi toute commande peut être suspendue en respectant **un délai de préavis de 5 jours ouvrés avant la date de suspension souhaitée.**
- **Tout repas** annulé **sous moins de 3 jours ouvrés sera facturé.**
- **Toute commande** de repas ou reprise de commande devra être effectuée **avec un délai de 7 jour ouvré** avant la date de la 1<sup>ère</sup> livraison souhaitée.

## 3. PORTAGE ET PLANNING DE LIVRAISON

JOUR DE LIVRAISON	JOUR DE CONSOMMATION
Lundi	Mardi
Mardi	Mercredi - Jeudi
Jeudi	Vendredi - Samedi
Vendredi	Dimanche - Lundi

- **La livraison des repas** est réalisée sur 4 livraisons et selon un créneau horaire défini et communiqué au moins 7 jours à l'avance au bénéficiaire. En cas de changement important dans les plannings de tournées, AGE D'OR SERVICES s'engage à informer au moins 7 jours ouvrés à l'avance le bénéficiaire par écrit.
- **Chaque livraison** comporte un lot de repas pour 2 ou 3 jours, des modifications sont possibles pour les jours fériés.
- **En cas de retard important** (aléas de circulation, météo, travaux, ...) et dans la mesure du possible le bénéficiaire sera prévenu par téléphone.
- **En cas d'absence de très courte durée**, prévoir une glacière, avec un bloc glacé, suffisamment grande pour recevoir au maximum 3 repas afin de respecter la chaîne du froid, à l'extérieur du logement.
- **Toute absence** du bénéficiaire lors de la livraison de son repas sera facturée, s'il y a lieu de revenir le servir, au tarif « courses » indiqué dans le barème des prix unitaires en vigueur. En cas d'absence à nouveau lors du 2<sup>ème</sup> passage, le repas sera facturé mais non livré

## 4. TARIF ET FACTURATION

- **Le coût d'un repas** est indiqué dans le tarif de prix unitaires ci-dessous sans tenir compte du crédit d'impôt (récupérable sur les impôts de l'année suivant pour lequel nous fournissons une attestation).
- **La facturation** est émise fin de mois et comptabilise la totalité des repas pris pendant celui-ci. en cas d'absence du client après la commande des repas par celui-ci, le coût du repas non livré lui sera facturé
- **Le règlement** de la facture se fait par chèque libellé à l'ordre d'AGE D'OR SERVICES et sera remis à l'intervenant à domicile lors de son passage ou par virement à réception de la facture.



## **CREDIT D'IMPOT**

Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, la prestation de livraison de repas n'est éligible au crédit d'impôt que si celle-ci constitue un accessoire de la prestation effectuée au domicile du contribuable.

Dès lors, le client doit avoir consommé au moins une activité exercée à son domicile à titre principal pour que la prestation, accessoire, soit elle-même éligible.

## **DROIT D'ACCÈS**

Conformément au Règlement n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques, à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD ») et à la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, la collecte de vos données à caractère personnel est nécessaire pour la constitution et la gestion de votre dossier de services à la personne par votre agence Age d'Or Services.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles. Lorsqu'un consentement est nécessaire au traitement, vous disposez du droit de le retirer. Sous certaines conditions réglementaires, vous disposez du droit de demander la limitation du traitement ou de vous y opposer. Vous pouvez exercer ces différents droits en contactant directement votre agence Age d'Or Services.

Vous pouvez également demander la portabilité des données que vous avez transmises lorsqu'elles étaient nécessaires au dossier ou lorsque votre consentement était requis.

Les réclamations touchant à la collecte ou au traitement de vos données à caractère personnel pourront être adressées directement à votre agence Age d'Or Services. En cas de désaccord persistant concernant vos données, vous avez le droit de saisir la CNIL à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenoy 75007 Paris,, 01 53 73 22 22.

Pour de plus amples précisions sur le Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel : [www.agedorservices.com/mentions-legales/](http://www.agedorservices.com/mentions-legales/).

**Date et signature du client**

**Signature et cachet de l'agence**